



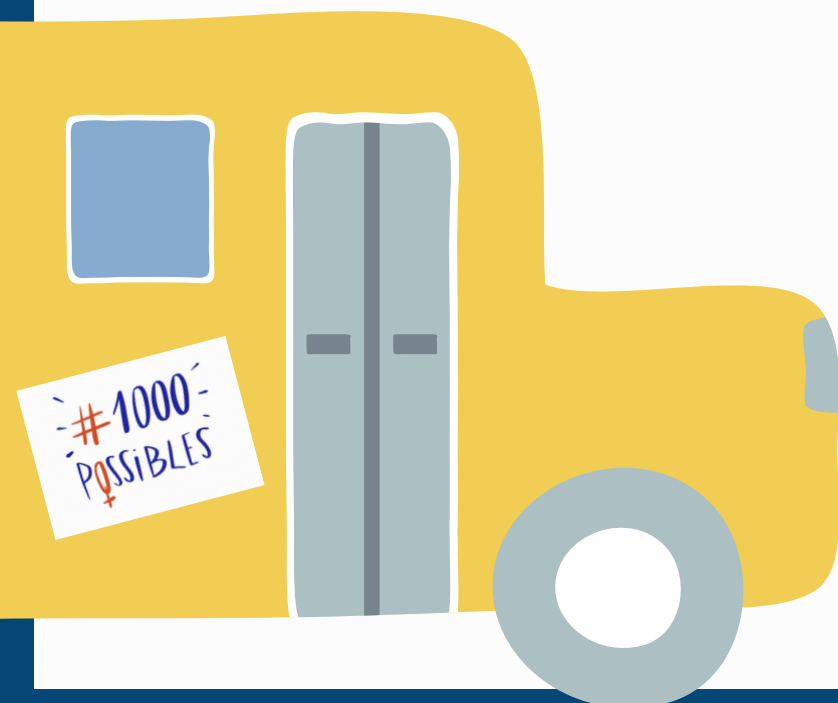
PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



part en vacances

Dossier de présentation à destination des partenaires et des financeurs



L'OPÉRATION "62ELLES" P.5

LA GÉNÈSE P.6
L'OPÉRATION "62ELLES" P.7
LE PROGRAMME TYPE DE LA JOURNÉE FESTIVE P.11
UN ESPRIT CONVIVIAL, LUDIQUE, SPORTIF, BIENVEILLANT, PARTENARIAL P.12

P.13 "62ELLES PART EN VACANCES"

P.15 "62ELLES PART EN VACANCES"
P.18 UN SÉJOUR EN FAMILLES POUR SE RESSOURCER

"62ELLES PART EN VACANCES" ÉDITION 2021 P.19

"62ELLES PART EN VACANCES" ÉDITION 2021 P.21
UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX FAMILLES MONOPARENTALES P.23

La g n se

p.7

L'op ration "62Elles"

p.8

- Les principes ; p.8
- Les publics et objectifs ; P.8
- Le programme annuel sportif ; P.8
- La journ e festive annuelle ; p.9
- Le bilan. p.10

Une journ e type

p.10

Un esprit convivial, ludique, sportif, bienveillant, partenarial

p.11



En 2010, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale sont créées. Elles réunissent les services de l'État en charge des populations fragilisées, du développement de la pratique sportive et de l'égalité femmes-hommes.

La rencontre des équipes techniques met en évidence la place centrale d'un même public dans les politiques déclinées sur le département par chacune d'entre elles : les femmes en situation précaire et/ou en phase de reconstruction personnelle. Qu'il s'agisse de la mise à l'abri et de l'insertion sociale, de la promotion de la pratique sportive tout au long de la vie ou de l'égalité femmes-hommes, l'objectif est de permettre à ces femmes en difficulté de retrouver une autonomie sociale, familiale, économique. La mise en relation et la coordination des opérateurs apparaît nécessaire.

Afin de confirmer le besoin et de définir le périmètre de l'action, un état des lieux est réalisé avec les 7 CHRS féminins du Pas-de-Calais.

Ce premier diagnostic démontre le rôle essentiel de l'activité physique et sportive ainsi que les activités culturelles dans le parcours des femmes hébergées. La majorité d'entre elles (de 50 à 80 % des hébergées) ont été victimes de violences intrafamiliales, notamment conjugales. Leur rapport au corps est dénué de plaisir et d'épanouissement. Pour certaines, l'accomplissement de démarches quotidiennes (administratives, sociales, économiques) est une épreuve. Leur situation dégradée impacte de façon négative leur estime de soi. La participation à des séances sportives de droit commun est freinée par un manque de moyens (abonnement, tenue vestimentaire), de mobilité, de confiance en soi.

Pour répondre à ces situations, les CHRS ont développé, en interne, des activités physiques, sportives culturelles. Elles sont ponctuelles et reposent souvent sur des éducateur.rice.s spécialisé.e.s stagiaires. Peu de moyens matériels sont mis à disposition. L'encadrement ne correspond pas aux attentes de l'administration en termes de qualification et donc de sécurité des publics.

En parallèle, les associations sportives multisports du département développent leurs activités à destination d'un public fragilisé et/ou dans le cadre d'un parcours santé. Les séances ont des contenus et des modalités adaptés. La mise en relation avec les publics est parfois complexe et nécessite la médiation d'une structure accompagnatrice.

Ces constats sont complétés par la participation d'un groupe de femmes hébergées, encadré par une éducatrice spécialisée, à la course lilloise « La Déesse », la visite d'une exposition puis du zoo de Lille sur une journée. Les résultats sont immédiats. Les démarches vers l'autonomie, délaissées depuis des semaines, sont entreprises dès le lendemain.

Les fondations de « 62Elles » sont posées.

Les principes :

« 62Elles » est une opération partenariale et bienveillante au service des femmes les plus fragilisées afin de les aider à se reconstruire. La convivialité, l'esprit de découverte, le plaisir par l'activité physique, l'absence formelle d'injonction, de consommation et de compétition, la constitution de binômes éducatifs-sportifs sont les principes posés dès sa création. Ils sous-tendent l'ensemble des actions développées sous l'égide «62Elles», y compris les actions portées parfois individuellement par les opérateurs accompagnateurs.

Le public et les objectifs :

Dans un premier temps, « 62Elles » s'adresse aux femmes en phase de reconstruction personnelle hébergées par les CHRS féminins du Pas-de-Calais.

Elle s'appuie sur la pratique sportive pour leur permettre de :

- s'autoriser à avoir un temps de loisir,
- retrouver de plaisir de la pratique sportive,
- renouer avec des sensations de bien-être et de dépassement de soi,
- se reconstruire individuellement et collectivement,
- reprendre confiance en soi, en ses capacités et surmonter les démarches du quotidien perçues comme des épreuves lors des périodes de fragilisation (séparations, violences, perte d'emploi, maladie ...),
- créer un lien avec des partenaires sportifs afin d'inscrire dans la durée la reprise d'une activité et le temps pour soi,
- découvrir les infrastructures sportives d'excellence du Pas-de-Calais.

Au gré des instructions de la Politique de la Ville, plusieurs associations dont les projets contenaient une philosophie proche de « 62Elles », ont rejoint l'opération.

En 2019, 16 structures associatives et communales sont partenaires accompagnateurs.

Le programme annuel sportif :

Afin de prendre appui sur la pratique sportive pour faciliter le travail accompli par les éducateurs-trices spécialisé.e.s (insertion sociale, nutrition, santé), des séances d'activité physique sont construites avec les partenaires sportifs.

La méthodologie est dupliquée sur chaque site à la demande des services de l'État :

- constitution et rencontre des binômes éducatrices spécialisées et éducateurs sportifs,
- réunion avec les publics et le binôme pour définir la périodicité, la durée et le contenu des activités,
- intégration des séances dans les dossiers de demandes de subventions déposés par les opérateurs sportifs,
- démarrage des séances (hebdomadaires ou bimensuelles).

Il est acté que les séances proposées doivent être accessibles à un public qui n'a pas pratiqué depuis plusieurs années et qui souffre parfois de pathologies. Elles doivent être de proximité et dans la mesure du possible débiter sur le site du CHRS. Une visite des clubs sportifs locaux est organisée pour encourager la poursuite de la pratique. Enfin, compte tenu du turn-over des publics, les séances se réalisent sans condition du nombre de participantes. Les éducateurs spécialisés y participent.

La journée festive annuelle :

Au démarrage ou en clôture de saison, les participantes au programme sportif sont réunies sur un site emblématique sportif ou culturel du Pas-de-Calais pour une journée festive, conviviale, de détente et de découverte.

Le déroulé :

Un programme type, est construit. Il permet aux femmes de concilier leurs temps de vie. Il prend en considération le temps de trajet, l'accessibilité des activités proposées, les différents régimes alimentaires. Il prévoit des activités sportives et parfois culturelles. Il se veut novateur, ludique et sécurisé.

Le site :

Il est choisi au regard des infrastructures sportives qui peuvent accueillir la manifestation. Il met en exergue les équipements sportifs d'excellence du Pas-de-Calais afin qu'ils bénéficient à toutes (démocratisation des installations de sports de haut-niveau). Il valorise pour certaines éditions des lieux culturels ou du patrimoine (Marais audomarois, Nausicaa, Château d'Olhain). Il est implanté aléatoirement en zone rurale, sur le littoral ou dans le bassin minier.

Le marrainage et le temps officiel :

Afin de proposer d'autres modèles de réussites féminines aux participantes, les éditions sont marrainées par des sportives de haut-niveau du Pas-de-Calais. Elles participent aux activités et témoignent de leur parcours. Elles contribuent à la construction de l'édition suivante.

Une cérémonie de clôture marque la fin de la journée. Elle est présidée par le corps préfectoral, la direction départementale de la cohésion sociale, la marraine de l'édition, le/la président.e du partenaire organisateurs et les élus locaux. Elle est couverte médiatiquement. Chaque participante se voit remettre une attestation de participation et des goodies (t-shirt, sacs, bracelets « Paris 2024 », casquettes). Une photo est prise avec la marraine et chaque groupes.





Les marraines :

- 2013 : **Isabelle CARON**, première marraine de 62Elles et ancienne présidente de l'Association Municipale de Gymnastique d'Arques ,
- 2013 : **Marie DELATTRE-DEMORY**, médaillée olympique et capitaine de l'équipe olympique du Pas-de-Calais,
- 2014 **Séverine FOULON**, 11 fois championne de France du 800 mètres
- 2015 **Laurie DACQUIGNY**, joueuse de football au LOSC en D2.
- 2016-2017 **Régine LE GLEUT**, arbitre internationale de lutte. Depuis 1976, en parallèle de sa carrière de fonctionnaire, **Régine LE GLEUT** est lutteuse. Elle passe d'arbitre régionale Nord – Pas-de-Calais à arbitre internationale. Elle exerce au plus haut niveau lors des Jeux Olympiques de Sydney (2000), d'Athènes (2004), de Beijing (2008) et de Londres (2012). Elle obtient de nombreuses récompenses, dont le « sifflet d'or » et la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports. En 2013, Régine Le Gleut est instructrice de la commission d'Arbitrage de la Fédération Internationale des Lutttes Associées et l'année suivante superviseuse de l'United World Wrestling.
- 2018 **Catherine MULLER**, Championne du monde 1995 en aviron, Championne de France en 1996-1997-1998 aviron

La convivialité :

Elle est pensée et organisée à toutes les étapes de la journée festive.

Les groupes sont accueillis par les équipes de la DDFE et le partenaire organisateur pour régler rapidement les formalités administratives (droits à l'image, collecte de la participation de 3€ par personne, confirmation des présences pour remise des attestations de participation et inscription sur les activités en cas de besoins organisationnels). Ils sont ensuite orientés vers le lieu de restauration pour une première collation (boisson chaude, jus, viennoiseries). Une fois l'ensemble des groupes réuni, la philosophie et le déroulé de la journée leur sont présentés. Aucune activité n'est obligatoire. L'accès est encadré par un éducateur sportif pour la sécurité des participantes. Il n'y a pas de compétition.

Un temps collectif est instauré sous forme de flash-mob. Les participantes connaissent les chorégraphies envoyées préalablement à nos partenaires accompagnateurs.

Un dress-code est établi, laissant une grande part de créativité aux groupes dans la réalisation de leur tenue.

Le bilan :

- 11 éditions de la journée festive
- près de 1000 participantes

9h00 – 9h30 : Accueil café échelonné en présence des organisateurs-trices, de la marraine, de la DDFE /DDCS.

- Présentation de la journée aux participantes,
- Participation 3 € et recueil des attestations de droit à l'image,
- Prises de photos et au besoin constitution des groupes.

10h00 : début des activités en groupes, 120 participantes réparties en plusieurs groupes.

2 à 4 activités proposées sur 2 h selon plusieurs formules possibles :

- 2 activités de 2 h : pas de possibilité de changer ;
- 2 activités d'1 h/45 minutes pour prévoir le temps de permutation des deux groupes ;
- 4 activités d'1 h avec permutation entre 2.

Les activités proposées doivent être accessibles à toutes. Précisément, elles doivent être praticables pour des personnes qui n'ont pas fait de sport ou d'activité physique de longue date. Si des tenues spécifiques doivent être utilisées, le porteur de l'action se charge d'en avoir suffisamment de disponibles. Il y a autant d'animateurs sportifs que de groupes constitués sur les activités.

12h00 : fin des activités

Repas du midi

13h30 : reprise des activités

De même que le matin, elles doivent être accessibles à toutes. Elles pourront être organisées sous forme de parcours ludique, ou de challenge. Un temps collectif (Zumba, mannequin challenge de 3-4 minutes...) de fin de journée est apprécié.

15h30 : fin des activités

- Cérémonie de clôture ;
- remise des t-shirts/des goodies ;
- des attestations de participation.

16h00 : fin de la journée

Un esprit convivial, ludique, sportif, bienveillant, partenarial

Un programme sportif annuel :

- Le sport vecteur de reconstruction
- Constitution d'un binôme PA/PS
- Un programme annuel construit avec le public
- Des séances hebdomadaires

Une journée festive annuelle :

- Un site emblématique du Pas-de-Calais
- Une marraine sportive de haut niveau
- Un dress code
- Un temps officiel de clôture
- Des goodies
- Des activités physiques, sportives, culturelles
- Un format cadré

Quels publics ?

Permettre aux femmes accompagnées par une structure (CHRS, CCAS, association), et/ou habitantes des quartiers prioritaires, de prendre appui sur la pratique d'une activité sportive pour se reconstruire.

Partenaires sportifs (PS)

AMGA
USAO
UFOLEP
Profession Sport

Partenaires accompagnateurs (PA)

Le FIAC
Le Coin Familial
MAHRA le Toit
L'Accueil Neuf de Coeur
La Vie Active
L'EPDAHAA
HAJ
Femmes en avant
Rencontre et Loisirs
ALFA
Tous parrains
CIDFF de Béthune
CCAS de Calais

Les opérateurs

Le Parc Départemental d'Olhain
La Ligue de l'enseignement
La Base Nautique de Saint
Laurent Blangy
AMGA
UFOLEP
Le Touquet
La Vie Active
AEPGV
Le Yacht Club Calais et la Base
Tom Souville
Profession Sport

Pilotage par la Délégation aux Droits des Femmes et à l'égalité et la Mission Développement de la Pratique Sportive de la DDSCS :

- Repérage des partenaires
- Mise en relation des PS et PA
- Organisation de la journée festive avec l'opérateur
- Évaluation du programme sportif annuel
- Animation du Comité de pilotage
- Accompagnement au financement (CNDS, Droits des Femmes, Politique Ville ...)

"62Elles part en vacances"

"62Elles part en vacances"

p.15

- Une évolution nécessaire ;
- Des séjours expérimentaux pour alléger la charge mentale ;
- Le bilan ;
- Lauréat du prix des "1000 possibles".

p.15

P.15

p.16

p.17

Un séjour en famille pour se ressourcer

p.18



part en vacances

Une évolution nécessaire :

En 2020, plusieurs facteurs obligent les partenaires à réinventer l'opération "62Elles".

Avec la création de l'Agence Nationale du Sport, les modalités de financement du programme sportif changent. Les partenaires sportifs, en négociations avec les fédérations nationales ne parviennent plus à obtenir de crédits pour développer les séances de sport hebdomadaires.

Les financeurs de la Politique de la Ville se questionnent parfois sur des actions déployées à destination des habitant.e.s des quartiers prioritaires sans parvenir à identifier réellement leur fréquentation effective.

Les directives nationales relatives à la politique de la Ville et l'accompagnement des familles de la Caisse d'Allocation Familiale demandent la mise en place de temps de loisirs et d'apprentissage sur la période estivale pour les familles. Des crédits sont mis à disposition. Les règles relatives aux conditions d'accueil du public évoluent chaque jour.

Enfin, la pandémie de la COVID-19 et le 1er confinement modifient profondément nos organisations. L'impact sur les familles les plus fragilisées est palpable. Isolement, détérioration des liens parents-enfants, alourdissement de la charge mentale des femmes, précarisation des situations, augmentation des violences conjugales, les indicateurs sont inquiétants. Les familles monoparentales représentent 15,83 % des familles avec enfants. Dans 84,5 % des cas elles dirigées par une femme.

Un temps d'échange et de co-construction entre la mission Politique Ville et la Délégation départementale aux Droits des femmes aboutit à une nouvelle version de « 62Elles » : « 62Elles part en vacances ».

Des séjours expérimentaux pour alléger la charge mentale :

En trois semaines sont construits 9 séjours avec 4 opérateurs historiques de « 62Elles » : le parc départemental d'Olhain, la Ville du Touquet, le Comité Départemental Olympique et Sportif et le Yacht Club du Calaisis.

Dans la même philosophie que l'opération « 62Elles », il s'agit pour les familles monoparentales, accompagnées par les partenaires historiques, d'avoir accès à un temps de loisirs sur un site du Pas-de-Calais. Les familles du bassin minier et de l'arrageois partent sur le littoral tandis que les familles du littoral viennent en ruralité ou sur l'arrageois.

Pour des raisons sanitaires et pour éviter le brassage des publics, il est collectivement choisi de constituer des groupes de 15 personnes (parents+enfants) et de dédié chaque séjour à une structure.

Pour des raisons d'organisation de l'encadrement des activités, il est demandé aux partenaires de proposer ces séjours aux familles monoparentales avec enfants de 5 à 18 ans et autonomes dans leur quotidien.

"62Elles part en vacances"

Les séjours sont construits sur 4 jours 3 nuits et se déroulent au cours de la période estivale et les vacances d'automne 2020. Ils comprennent les activités sportives, culturelles et de loisir, l'hébergement et la restauration, l'équipement de la famille en t-shirt, casquette, basket. Le transport est majoritairement pris en charge par la structure accompagnatrice. Dans quelques cas, l'opérateur organisateur des séjours est amené à le réaliser.

De même que pour « 62Elles », les activités doivent être accessibles. Elles proposent des temps parent-enfants et des temps individuels. Ces derniers sont souvent des temps de détente pour les mamans. Une attention est également apportée aux différents régimes alimentaires afin que toutes et tous profitent pleinement du séjour.

L'équipe de la Délégation départementale aux droits des femmes gère la mobilisation des partenaires accompagnateurs, le positionnement sur les séjours, les inscriptions et la mise en relation entre les partenaires. Elle se rend sur site pour régler les ajustements de dernière minute et réaliser un reportage photos.

Le bilan :

- 8 séjours de 4 jours « all inclusive » et une journée au Louvres-Lens en juillet et août 2020
- 90 personnes ont bénéficié du dispositif soit 29 femmes et 61 enfants



Familles du FIAC (Berck)
Parc Départemental d'Olhain



Familles du CCAS de Liévin
Gîte à Petits pas de Ruisseauville



Familles de La Vie Active (Béthune)
Ville du Touquet



Familles de La Vie Active (Béthune)
Ville du Touquet

Lauréat du prix des "1000 possibles" :



A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes 2021, Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a lancé la campagne et le Prix « 1 000 Possibles ». Plus de 70 femmes inspirantes ont adressé un message d'espoir et d'encouragement aux 1 000 petites filles nées le 8 mars. En parallèle, 18 femmes héroïnes du quotidien et 18 associations œuvrant pour les droits des femmes ont été sélectionnées pour une remise de la médaille de l'égalité ou du prix des « 1000 Possibles ».

L'opération « 62Elles part en vacances » pilotée par la DDCS du Pas-de-Calais et mise en œuvre par le Comité Départemental Olympique et Sportif est l'une des 18 initiatives primées, la seule de la région des Haut-de-France.

Louis LE FRANC, préfet du Pas-de-Calais et Hindati SIMPARA, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité remettront à Bruno PIECKOWIAK, président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais le prix des « 1000 Possibles » le mercredi 17 mars en Préfecture du Pas-de-Calais.



Un séjour en famille pour se ressourcer

Un séjour pour se ressourcer :

- 4 jours/3nuits en all-inclusive
- programme d'activités organisé autour d'ateliers culturels et sportifs afin de travailler la parentalité, le lien parent-enfant, l'estime et la réalisation de soi
- un équipement sportif fourni : t-shirt, casquette, baskets
- Des temps réservés aux mamans pendant que les enfants étaient pris en charge
- Des temps partagés autour d'ateliers de coopération

Quels publics ?

Il s'agit de proposer aux familles monoparentales, accompagnées par nos structures partenaires de se ressourcer avec leurs enfants de 5 à 18 ans.

Les organisateurs	Les lieux de séjours	Les structures partenaires
Le Parc départemental d'Olhain	Le Parc départemental d'Olhain Le Musée du Louvre-Lens	Le FIAC (Berck) Le CCAS de Calais Le CHRS de Marquise
La ville du Touquet	La ville du Touquet	La Vie Active (Béthune) L'Accueil 9 de cœur (Lens)
Le Yacht Club Calais	La Base Nautique Tom Souville à Sangatte	Le Coin Familial (Arras)
Le Comité Départemental Olympique et Sportif	La Base Nautique de Saint-Laurent-Blangy Le gîte « A petits Pas » à Ruissauville Le camping d'Auxi-le-Chateau	HAJ (Calais) Le CCAS de Liévin Le CCAS d'Auchel

Pilotage par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de la DDCS :

- Repérage des partenaires
- Organisation des séjours en lien avec les opérateurs
- Animation du Comité de pilotage
- Accompagnement au financement (ANCT, CAF, Droits des Femmes, ...)

"62Elles part en vacances" Édition 2021

"62Elles part en vacances" Edition 2021

p.21

- Les constats ;
- 62'Elles part en vacances : action de lutte contre la pauvreté.

p.21

P.21

Un accompagnement spécifique des familles monoparentales

p.22



Les constats :

Les évaluations réalisées auprès des participantes de l'édition 2020 démontrent la satisfaction générale mais aussi la nécessité d'allonger la durée du séjour et de proposer de nouvelles activités en soirée. Les partenaires accompagnateurs confirment les résultats positifs sur les familles (détente, création de liens entre les familles, relation parent-enfant facilitée...). Ils attirent notre attention sur les publics non ciblés : les femmes isolées et les femmes avec enfant de moins de 5 ans.

La réflexion autour de la monoparentalité se poursuit entre les services de l'État et la CAF notamment dans le cadre du plan de relance et de la lutte contre la pauvreté. Plusieurs constats issus des diverses expérimentations menées en matière de parentalité, d'insertion professionnelle, de promotion de l'égalité sont partagés.

Les familles monoparentales organisent leur invisibilisation auprès des institutions à caractère social par crainte d'être perçues potentiellement défaillantes. Parce qu'elles ont intégré leur isolement et leur seule responsabilité de leurs enfants, elles identifient et expriment peu leurs besoins spécifiques. Majoritairement, elles paramètrent leur organisation familiale et professionnelle au regard de leur parentalité. Alors que la notion de déséquilibre de la charge mentale est mise en évidence dans les couples, il semble inéluctable qu'elle soit démultipliée pour les familles avec un seul parent.

La monoparentalité est souvent corrélée à la pauvreté. Dans le Pas-de-Calais, 83,9 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes. Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont compris entre 9 et 27 %. Les femmes occupent plus de 80 % des emplois à temps partiels. Elles se concentrent sur 11 familles de métiers sur 87, parmi lesquelles les moins rémunérateurs. En situation de monoparentalité, les charges familiales sont supportées par les allocations familiales (pour les fratries), les aides sociales, les pensions alimentaires, lorsqu'elles sont honorées, ou la Garantie des Impayés de pensions alimentaires et souvent par un salaire de moindre qualité.

La tension entre la conciliation des temps de vie amène parfois des difficultés d'insertion ou de maintien dans l'emploi. Dans les actions d'accompagnement à l'insertion professionnelle, si la dimension relative à la garde d'enfant, à la gestion du lien et à la transmission temporaire de la responsabilité n'est pas travaillée, l'accès à l'emploi n'est pas opérationnel.

Enfin, **les politiques publiques déploient peu d'actions spécifiques** à destination de ces familles et répond à leurs besoins par le droit commun.

« 62Elles part en vacances », action de lutte contre la pauvreté :

Compte tenu de ces éléments, « 62Elles part en vacances » poursuit sa mutation.

1/ Créer des espaces d'expression pour les mono-parents :

Les partenaires accompagnateurs sont invités à développer des groupes de parole dédiés uniquement aux familles monoparentales afin d'échanger sur leurs difficultés liées à la parentalité, la charge mentale, l'articulation des temps de vie, la santé, la recherche d'emploi. Une expression des besoins sera organisée.

Les équipes en charge de l'animation de ces groupes de parole seront sensibilisées préalablement. Les études sociologiques nationales et départementales alimenteront les débats et pourront servir de support aux groupes de parole. Un kit de sensibilisation sera mis à disposition de l'ensemble des professionnels souhaitant monter en compétences sur ce sujet.

La première étape vers un retour à l'emploi durable et de qualité est actée.

2/ Amorcer une approche d'insertion professionnelle au cours des séjours :

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais et le Parc Départemental d'Olhain portent administrativement et budgétairement les séjours 2021. Ils sont prévus sur la période estivale et des vacances d'automne. 7 sites d'accueil sont identifiés. Ils ont une durée de 6j/5n. Les principes établis sur la phase expérimentale de 2020 sont maintenus : switch des territoires, 1séjour/1structure, 15 personnes accueillies, à partir de 5 ans, activités culturelles et sportives.

3 évolutions sont opérées :

- l'organisation de 2 ou 3 veillées (par exemple : escape game, jeux de société, karaoké féministe) ;
- le marrainage de chaque séjour par une cheffe d'entreprise ou sportive de haut niveau ;
- la visite d'une entreprise locale, la valorisation des métiers et savoir-faire du département.

Ces évolutions visent toutes, la sensibilisation des publics (adultes et enfants), à la diversification des choix professionnels et aux réussites féminines. Sous le prétexte de la découverte, une deuxième étape vers l'insertion professionnelle est franchie.

3/ Accompagner vers l'emploi :

Les expertises institutionnelles et associatives seront sollicitées au cours d'une rencontre départementale sous l'égide de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités.

Un retour d'expérience sur les actions développées avec plus ou moins de réussite permettra d'identifier les dispositifs à mobiliser, ou pour lesquels « 62Elles part en vacances » présente un intérêt par sa complémentarité, et les actions spécifiques à déployer.

Un accompagnement spécifique des familles monoparentales

Un séjour pour se ressourcer :

- 6 jours/5 nuits en al-inclusive
- programme d'activités organisé autour d'ateliers culturels et sportifs afin de travailler la parentalité, le lien parent-enfant, l'estime et la réalisation de soi
- Des plannings avec des temps réservés aux mamans pendant que les enfants étaient pris en charge
- Des temps partagés autour d'ateliers de coopération
- un équipement sportif fourni : t-shirt, casquette, baskets

Un accompagnement spécifique :

- des temps de parole et d'échanges autour de la monoparentalité au sein de la structure accompagnatrice
- 3 veillées thématiques et ludiques pour réfléchir aux questions de stéréotypes de genres et autour de l'orientation professionnelle : escape-game, jeux de société, karaoké féministe
- un marrainage par une cheffe d'entreprise et une visite d'entreprise pour travailler sur les représentations genrées et la mixité des métiers

Quels publics ?

Il s'agit de proposer aux familles monoparentales, accompagnées par nos structures partenaires, de se ressourcer avec leurs enfants de 5 à 18 ans.

Les lieux de séjours

Le Parc départemental d'Olhain
La Base Nautique de Saint-Laurent-Blangy
La Base Nautique Tom Souville à Sangatte
Le gîte « A petits Pas » à Ruissauville
Le camping d'Auxi-le-Chateau
La ville du Touquet
Le Musée du Louvre-Lens

Les organisateurs

Le Parc départemental d'Olhain
Le Comité Départemental Olympique et Sportif

Les structures partenaires

Le Coin Familial (Arras)
L'Accueil 9 de cœur (Lens)
Le FIAC (Berck)
La Vie Active (Béthune)
HAJ (Calais)
MAHRA Le Toit (Saint-Omer)
Le CCAS de Liévin
Le CCAS de Calais
Le CCAS d'Auchel
Le CHRS de Marquise
Le CHRS de Calais
SOLFA
Rencontres & Loisirs
Femmes en avant

Pilotage par la Délégation aux droits des femmes de la DDETS :

- Repérage des partenaires
- Organisation des séjours en lien avec les opérateurs
- Animation du Comité de pilotage
- Accompagnement au financement (ANCT, CAF, Droits des Femmes, ...)

En partenariat avec



et avec le soutien financier de

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

